Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2016-130** **18/02/2016**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel à candidatures : deux postes à la Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron et à la Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne.

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron (DDT) :

- chef(fe) du service agriculture, forêt et développement rural (SAFDR)
Poste n° 41534 - catégorie A – poste vacant – date limite de candidature : 9 mars 2016 – date d'affectation : 1er avril 2016.

Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne (DDT) :

- Chef(fe) du service économie agricole (SEA)

Poste n° 41537 – catégorie A - poste susceptible d'être vacant – date limite de candidature : 9 mars 2016 – date d'affectation : 1er mai 2016.

La sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Signé : Noémie LE QUELLENEC

Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Direction Départementale des Territoires de l'AVEYRON
9, rue de Bruxelles – Bourran – BP 3370 – 12033 RODEZ Cedex 9

Chef(fe) du Service Agriculture, Forêt et Développement Rural (SAFDR)

N° du poste : 41534 **Catégorie : A**	
Classement du poste **Catégorie A : 3**	**Cotation part fonction PFR : 4**
Poste vacant	

Présentation de l'environnement professionnel	Le département de l'Aveyron, premier département français pour le montant des aides de la PAC du 1er pilier et du second pilier liées à la surface, comporte un maillage d'exploitations très dense (9 090 exploitations réparties sur 522 000 ha de SAU), avec une population agricole rajeunie (âge moyen de 46 ans pour le chef d'exploitation), et une agriculture dynamique, présentant une très grande diversité de productions, à forte dominante d'élevage, dans un environnement difficile (1ère enveloppe nationale pour l'ICHN). L'Aveyron a le premier troupeau ovin de France, également au 1er rang national pour la production de lait de brebis (fromage de Roquefort, notamment), et au 1er rang régional pour la production porcine. En outre, l'Aveyron compte de nombreux produits sous signe officiel de qualité, fruits des politiques de qualité et d'identification au territoire développées de longue date.
Objectifs du poste	Mission 1 : Mettre en œuvre des politiques agricoles (aides structurelles et conjoncturelles). Mission 2 **:** Animer et manager le service. Mission 3 : Assurer la représentation du service en interne et en externe. Mission 4 **:** Accompagner la bascule du FEADER en région.
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	Au titre de la mission 1 : Veiller avec les responsables d'unité à la mise en œuvre des mesures précisées par circulaire en temps opportun. Alerter la direction en cas de difficulté. Proposer au directeur les interventions appropriées pour résoudre aux mieux les problèmes rencontrés, en attirant le cas échéant l'attention du directeur sur les enjeux liés à la résolution de ces problèmes. Préparer le monde agricole à l'évolution des moyens du service et à l'intérêt de recourir massivement aux télé-procédures, qui permettront aux agents du SAFDR de se concentrer sur les dossiers d'agriculteurs qui ne peuvent pas être dématérialisés. Au titre de la mission 2 **:** Le SAFDR, constitué de 4 unités et fort d'une quarantaine d'agents, doit bénéficier de messages clairs et périodiques sur les orientations stratégiques qu'il doit respecter, les nouvelles réglementations qu'il doit mettre en œuvre, et rester en tout temps informé des évolutions des tâches qui lui sont confiées. Ce rôle doit être assumé quotidiennement par le chef de service, appuyé en cela par les responsables d'unité. Il doit veiller à la meilleure adéquation possible entre les tâches à assumer et les moyens alloués pour cela ; le cas échéant, il prend toute disposition pour que les missions prioritaires soient réalisées avant celles qui le sont moins. Ces dispositions étant arrêtées, en concertation avec le Directeur. Assurer la veille auprès du SAFDR de l'état moral du service, et alerter la direction sur toute difficulté rencontrée par un ou plusieurs agents, notamment par accumulation de stress qui serait provoqué par la réduction d'effectifs. Au titre de la mission 3 : Le chef de service est le représentant de ses équipes auprès de la direction, du CODIR de la DDT et des partenaires externes, notamment agricoles (chambre d'agriculture, organisations professionnelles agricoles, DRAAF). Il veille à ce titre à une réelle disponibilité pour favoriser les échanges avec ces interlocuteurs. En tant que membre du CODIR il participe activement à la vie de la structure et à l'implication de son service dans les démarches transversales. Au titre de la mission 4 : Veiller à un traitement approprié de tous les dossiers qui relèvent de la compétence du SAFDR. Anticiper et communiquer sur les situations d'attente ou de report.
Champ relationnel du poste	Interne : nombreuses et fréquentes relations à entretenir avec la direction et les autres services de la DDT dans le double contexte de la fusion des cultures héritées de la DDE et de la DDAF, et de la réforme de l'Etat conduisant à des recentrages des missions de la DDT accompagnant la réduction de ses effectifs. Externe : voir mission 3.

Compétences liées au poste	**Savoirs :**	**Savoir-faire :**
	Rigueur et disponibilité : l'importance (Aveyron premier département agricole français au plan administratif) et la variété des thèmes traités par le service exigent une capacité du chef de service à induire la rigueur dans les méthodes de travail et à assurer une veille permanente auprès de ses collaborateurs pour assurer le traitement des procédures en temps utile, en apportant les ajustements structurels et renforcements temporaires éventuellement nécessaires. Diplomatie et autorité dans les relations avec les OPA, comme les autres services et	Capacité à déléguer. Savoir ne s'investir que sur les sujets à enjeux, et rester disponible pour les sujets qui requièrent l'implication du chef de service. Capacité d'initiative : le chef du SAFDR doit être force de proposition en conseil de direction pour que son service s'intègre dans une dynamique collective où les politiques prioritaires des ministères de l'Ecologie et de l'Agriculture trouvent toute leur place.

	établissements publics de l'Etat. Savoir reporter auprès de la direction les informations utiles au fonctionnement du service et au rayonnement de l'Etat.	
Personnes à contacter	Marc Tisseire, Directeur départemental des territoires – Tél. : 05.65.75.48.11 marc.tisseire@aveyron.gouv.fr Joël VIDIER, chef du service agriculture, forêt et développement rural – Tél. : 05.65.73.50.30 - joel.vidier@aveyron.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne

Cité administrative- 2 Bd Armand Duportal – B. P. 70001 - 31074 TOULOUSE CEDEX

Chef(fe) du service Economie Agricole

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste : 41537
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Classement du poste catégorie A : 3</td><td>Cotation part fonction PFR : part fonction IPF (IPEF) : 4</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste susceptible d'être vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le service d'économie agricole est composé de 22 agents titulaires et 3 ETP vacataires. Il est organisé en 3 unités, « gestion des aides », « organisation économique et filière » et « contrôles » Il gère plus de 12 000 dossiers par an pour assurer le versement de plus de 100 millions d'euros.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le service "économie agricole" (SEA) a pour objectif d'assurer la mise en œuvre de la politique agricole nationale et communautaire (PAC), notamment à travers la gestion des demandes d'aides déposées par les exploitants agricoles. Il propose les priorités de la politique agricole départementale en concertation avec les organisations professionnelles agricoles et les représentants de la société civile au sein de la commission départementale d'orientation agricole.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">Le chef de service est en charge de :
la gestion, dans un contexte de forte contrainte, des moyens dédiés au service,
la mise en œuvre de la stratégie de la DDT (suivi des projets, participation au comité de direction, …)
la coordination avec les autres services, en particulier, le service gestion des territoires et le service environnement eau et forêt.
Les relations et la concertation avec les organisations professionnelles agricoles pour la définition et la mise en œuvre départementale des politiques agricoles
la présidence de la CDOA et de la CDCEA.
Il assure le management du service (animation, entretiens individuels, notation, suivi et optimisation des procédures, préparation et suivi des budgets en relation avec les RBOP, communication, information, relations transversales avec les services de la DDT) et participe aux astreintes de la DDT.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Animation interservice au niveau départemental.
Représentation fréquente de la DDT au sein des instances agricoles du département.
Suivi de la tutelle de la Chambre d'agriculture.
Assurer les relations avec les organismes institutionnels et partenaires (Préfecture, DRAAF, ASP, DDPP…).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>Connaissance approfondie des missions du service et de l'environnement institutionnel ;
Connaissance de la réglementation et des procédures correspondantes.</td><td>Capacité d'analyse stratégique, de communication, de négociation, de management, de synthèse et d'évaluation ;
Aptitude à nouer des relations de bonne qualité avec la profession agricole dans un contexte de fortes tensions.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">M. Etienne FREJEFOND – Tél. : 05.61.10.60.30
etienne.frejefond@haute-garonne.gouv.fr
M Bernard POMMET – Tél. : 05.81.97.71.31
bernard.pommet@haute-garonne.gouv.fr</td></tr>
</table>